

L'ADHÉSION

Avant toute chose, une personne désirant un compte utilisateur doit faire partie d'une **entité**. Une **entité**, c'est tout simplement une **adhésion** qui va pouvoir intégrer un certain nombre d'utilisateur. Une adhésion est caractérisée par :

- un nombre de comptes utilisateur
- un **quota** disque
- un montant d'adhésion

Farmserv propose par défaut 4 types d'adhésion :

1. **SOLO**, 1 compte utilisateur, 5 giga d'espace disque, pour un montant de 9€ par an.
2. **DUO**, 2 comptes utilisateur, 10 giga d'espace disque, pour un montant de 12€ par an.
3. **ASSOS**, 4 comptes utilisateur, 20 giga d'espace disque, pour un montant de 15€ par an.
4. **FAMILLE**, 6 comptes utilisateur, 30 giga d'espace disque, pour un montant de 18€ par an.

Ces types d'adhésion sont définis par **défaut**. Il est tout à fait possible de modifier/ajouter/supprimer un type d'adhésion à votre guise dans l'**interface de gestion admin**, au niveau du **tableau de bord** (PORTAIL ⇒ Administration ⇒ Tableau de bord ⇒ Gérer les types de cotisation).

La première **cotisation** à régler lors de l'adhésion se fait au prorata de l'année en cours. Par défaut, les tranches tarifaires sont les suivantes :

1. Du 01-01 au 30-04 **plein tarif**
2. Du 01-05 au 31-09 **demi tarif**
3. Du 01-10 au 31-12 **gratuit**

Là encore, ces tranches tarifaires sont définies par **défaut** et peuvent être également modifiées/ajoutées/supprimées dans l'**interface de gestion admin**, au niveau du **tableau de bord** (PORTAIL ⇒ Administration ⇒ Tableau de bord ⇒ Gérer les tranches tarifaire).

La personne qui remplit le formulaire d'adhésion (via le **portail**) devient normalement la responsable de l'entité. C'est elle qui devra s'acquitter de la cotisation annuelle. C'est également cette même personne qui sera contactée pour tout problème relatif à l'adhésion (**appel à cotisation**, dépassement de **quota**...). Il est possible pour un responsable d'entité de déléguer celle-ci à un autre membre de son entité.

Pour accéder au formulaire d'adhésion : **AUTHENTIFICATION DU PORTAIL ⇒ Prendre une adhésion.**

Des informations supplémentaires sont demandées si le type d'adhésion est de type **ASSOS** :



- NOM de l'association
- DESCRIPTION de l'assos
- SIÈGE SOCIAL de l'assos

Ce dispositif supplémentaire a été ajouté après quelques années d'expérience. Il est bien de savoir qui on héberge, notamment si on accepte ou non les associations à but lucratives (voir **charte** d'adhésion).



Le formulaire d'adhésion ne peut être validé que si la [charte](#) d'adhésion est validée ! Il est important qu'un adhérent prenne connaissance du fonctionnement de l'instance.

Que ce passe t-il après une demande d'adhésion ? L'administrateur (ou le groupe administrateur) reçoit par mail la demande d'adhésion. Il décide alors de [valider](#) ou non cette demande directement depuis la console [admin](#). Si dans les [réglages](#) de **farmserv** l'option **vote_adh** est **activée**, alors la **décision** de valider ou non l'adhésion est soumise au **vote**. L'adhérent reçoit automatiquement par mail la confirmation de son adhésion ou les explications de son refus d'adhésion.

From: <https://farmserv-project.farmserv.org/> - **FARMSERV**

Permanent link: <https://farmserv-project.farmserv.org/doku.php?id=farmserv:adhesion>

Last update: **2019/05/28 16:41**

